

ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} FEVIER 2019

RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE DIRECTEUR

Monsieur le président AURA, monsieur le président adjoint AURA, madame monsieur les présidents des clubs FFESSM du Rhône, mesdames messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vais clôturer cette AG

Tout d'abord un grand merci aux commissions du CoDep et à leurs présidents pour le travail effectué tout au long de l'année. Ces mots ne sont pas la courtoisie habituelle, mais le bilan de nos 10 commissions est réellement très important. C'est plus de 50 actions dans la formation, le développement de l'activité et dans l'organisation des championnats départementaux pour nos commissions sportives. Sans oublier nos deux importantes manifestations que sont la Thalassa et l'open d'apnée. D'autre part nous avons obtenu le renouvellement du label Ecosub de la FFESSM jusqu'en 2021.

Tout ceci représente plus de 12.000 heures de bénévoles, que tous ici soient remerciés.

Mais demain ?

Le dynamisme de tous est intact, nos budgets prévisionnels le démontrent.

Je voudrais ce soir insister sur trois points :

- Le site internet
- La nouvelle gouvernance du sport
- La fidélisation de nos licenciés

- Le nouveau site internet en place depuis un an va connaître une nouvelle évolution en intégrant la commission technique.

Dans les toutes prochaines semaines un seul site représentera toutes nos activités.

Vous pourrez vous inscrire en ligne à nos différentes actions.

Merci à Christophe pour le travail réalisé.

Nous continuerons à faire évoluer ce site pour aller vers un paiement en ligne.

Le site internet du CoDep doit devenir l'outil de communication que sont en droit d'attendre vos adhérents.

- La nouvelle gouvernance du sport, dont nous ne connaissons pas encore les contours, entraîne la suppression annoncée des subventions CNDS

Quelles conséquences pour le Codep ?

Les ressources du CoDep sont :

- Les ristournes sur licences : pour 1 adultes 3.08€, pour un jeunes 2.83 et pour un enfant 1.21 € soient pour 2019 environ 12.000€
- Les ristournes sur les cartes de brevets 0.50€ par carte soit 750 € pour 2019
- Le reste est essentiellement les subventions CNDS et AURA soit environ 60 % du budget.

➤ Que pouvons-nous faire ?

3 actions sont possibles :

- Augmentation des ristournes sur licences.
- Recherche de partenariat.
- Augmentation du coût des formations du CoDep.

Cette dernière option je la rejette pour le moment tant que nous n'avons pas agi sur les deux autres.

Augmentation de la ristourne sur licence :

Le comité directeur national vient d'affecter une augmentation de la ristourne sur licence de 100.000 € pour l'ensemble des CoDep soit 0.65 / 0.70€ par licence.

C'est un bon début mais insuffisant !

Que pouvons-nous faire ? Se faire entendre dans les AG régionale et nationale, ce qui ne peut se faire que par votre participation à ces AG ou votre représentativité en donnant votre pouvoir.

Le sujet est crucial, je compte sur chacun d'entre vous

➤ Recherche de partenariat

Nous avons commencé à travailler le sujet avec un premier résultat que vous avez pu voir dans la dernière newsletter.

La société KRYS THORILLON accorde une remise de 15 % sur l'achat d'un masque à verres correcteurs dans ces 12 magasins.

Ce n'est pas de l'argent qui rentre dans les caisses du CoDep mais un service pour vos adhérents.

La nouvelle gouvernance du sport en est à ses débuts, soyons vigilants.

Le sujet de la fidélisation des licenciés est récurrent. Nous avons un turn over de 20 à 25% de licenciés chaque année. Les adhérents vont souvent jusqu'au niveau 2 puis nous quitte car nous ne savons pas en faire des passionnés.

Pourtant nous avons tous les outils pour cela.

Par exemple aujourd'hui l'achat d'un appareil photo ou d'une caméra sous-marine et devenu abordable et beaucoup de plongeurs en sont équipés. La commission photos-vidéo sous-marine organise 5 stages par an pour se familiariser avec son matériel.

Il en est de même pour la biologie. Il ne s'agit pas de faire de chaque plongeur un spécialiste de la faune sous-marine connaissant tous les noms latins de chaque espèce ou sous-

espèce, mais des plongeurs ayant appris à regarder afin de découvrir toute la richesse du monde qui nous passionne.

Mesdames messieurs les présidents je vous sollicite afin de faire appel aux commissions du CoDep pour intéresser et garder vos adhérents. Toutes nos commissions sont à votre service et prêtes à répondre à vos sollicitations aussi bien dans le domaine culturel ou sportif.

Pour conclure je paraphraserai le Slogan de nos jeunes au RIPE :

"Président de club, le CoDep me représente, j'utilise les commissions du CoDep et ensemble nous développons nos activités."

Merci